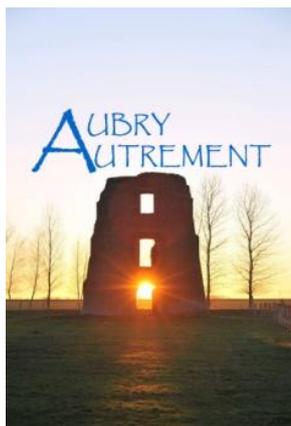


Com'Info d'Aubry Autrement

Septembre 2020



Cette lettre a été réalisée par l'équipe
Aubry Autrement et vos quatre élus.

De gauche à droite :
Monika MAYEUX,
Yves MAILLARD,
Olivia DE BRABANT
et Jean-Pierre LAUDE.



Pourquoi ce feuillet d' Aubry Autrement ?

Depuis le début de la campagne pour les élections municipales, vous avez été destinataires de nos informations pour vous présenter notre équipe et notre projet pour Aubry du Hainaut. Soucieux de cet engagement, *Aubry Autrement* tient à travers ce *Com'Info*, à continuer de communiquer et vous informer.

Cette lettre d'infos sera diffusée en fonction de l'actualité communale, de nos moyens et de nos réflexions.

Chères Aubrysiennes, chers Aubrysiens, ...

Comme vous le savez déjà, nous n'aurons pas le plaisir de conduire Aubry vers l'avenir que nous aurions tant aimé lui construire. Le dimanche 28 juin les urnes ont parlé et l'équipe adverse l'a emporté de 48 voix .

Cette « défaite » est cependant toute relative ; certes nous ne sommes pas arrivés en tête avec 47,12%, mais nos idées et notre programme ont convaincu 58 électeurs de plus qu'au 1^{er} tour : 335 voix au 1^{er} tour et 393 au second. Tandis que la « fusion » des deux autres listes cumulait 494 voix au 1^{er} tour (319 +175), elle a accusé un recul de 53 voix au second avec 441 voix !

Nous n'avons à rougir ni du résultat, ni des méthodes employées, quelles qu'aient été les rumeurs utilisées pour tenter de nous porter atteinte. Nous savons que nous avons agi avec honnêteté et intégrité, et cette seule certitude nous suffit. Nous avons préféré rester fidèles à nos convictions, et aucune victoire ne méritait que nous les sacrifions.

Nous remercions chaleureusement les électeurs qui ont accordé leur confiance à *Aubry Autrement*. Un grand merci du fond du cœur à tous nos électeurs, nos familles et nos sympathisants... sans vous, nous n'aurions pas eu autant d'enthousiasme à travailler pour le bien des habitants et du village. Votre soutien nous conforte à poursuivre notre engagement.

Election du Maire et de ses adjoints : Reconduit dans les fonctions qu'il occupe depuis septembre 2019, le Maire a fait voter 5 adjoints, alors qu'il n'y en avait que 2 auparavant. Nous avons donc voté contre. Lors du conseil du 20 juillet 2020, les indemnités de fonction ont été votées :

- En septembre 2019, l'indemnité du Maire était de 1672,44 € par mois. Le conseil municipal a voté une indemnité brute de 2006,93 €, soit l'indemnité maximale autorisée. Cela représente une augmentation de 8,6%. Rien n'obligeait à voter ce taux maximal, d'ailleurs certaines communes voisines ne l'ont pas fait. Nous avons voté contre.
- Mme Dubois, 2^{ème} adjointe se voit attribuer une indemnité fixée à 770,10 € (contre 641,75 € en septembre 2019) supérieure à celle de tous les autres adjoints fixées à 583,41 €, y compris pour M. Lecossier, 1^{er} adjoint. M. le Maire justifie cette décision par la disponibilité de Mme Dubois, retraitée, or ce n'est pas la seule adjointe à être en retraite.
- Bilan pour la commune : le coût des adjoints et du maire est de 5 110,67 € par mois (soit **61 328,04 € par an**) contre 2955,94 € par mois (35 471,32 € par an) auparavant. Qu'en est-il de la sobriété budgétaire annoncée dans leur programme ?

Conseil municipal du 8 juillet :

- Elections des membres du **Centre Communal d'Action Sociale** : *Aubry Autrement* a obtenu 1 siège sur 4 (Mayeux Monika).
- Désignation des délégués au **PNRSE, RIFESE, SIDEHAV** : Aucun élu de notre liste
- **Commission Communale des Impôts Directs** : Seul JP Laude est proposé sur la liste des 24 personnes établie par le Maire dont les titulaires et les suppléants seront désignés par le Directeur Régional des Finances Publiques.
- Le Conseil municipal retient notre proposition de baptiser le stade de foot « Raymond Sorge ».

Conseil municipal du 20 juillet :

- **Compte administratif 2019** : Vote contre car nous n'avons pas été destinataires des documents annexes.
- **Budget de la commune** : Abstention car nous n'avons pas été conviés à son élaboration.

Conseil municipal du 11 septembre :

- Délibération instituant les **comités extra-municipaux** : Favorable à la création de ces comités (Cadre de Vie ; Sports, Loisirs, Culture, Santé ; Jeunesse ; Conseil des Aînés), *Aubry Autrement* aurait préféré une répartition plus équitable des élus (3 d'*Aubry Autrement* pour 6 de la majorité au lieu de seulement 2 pour 7), afin de mieux représenter l'ensemble des Aubrysiens conformément à leur vote de juin 2020.
- Pour chaque comité, un appel à candidatures des 4 membres extérieurs selon des compétences recherchées aurait été plus pertinent pour une réelle démocratie participative plutôt qu'une liste établie par la majorité.